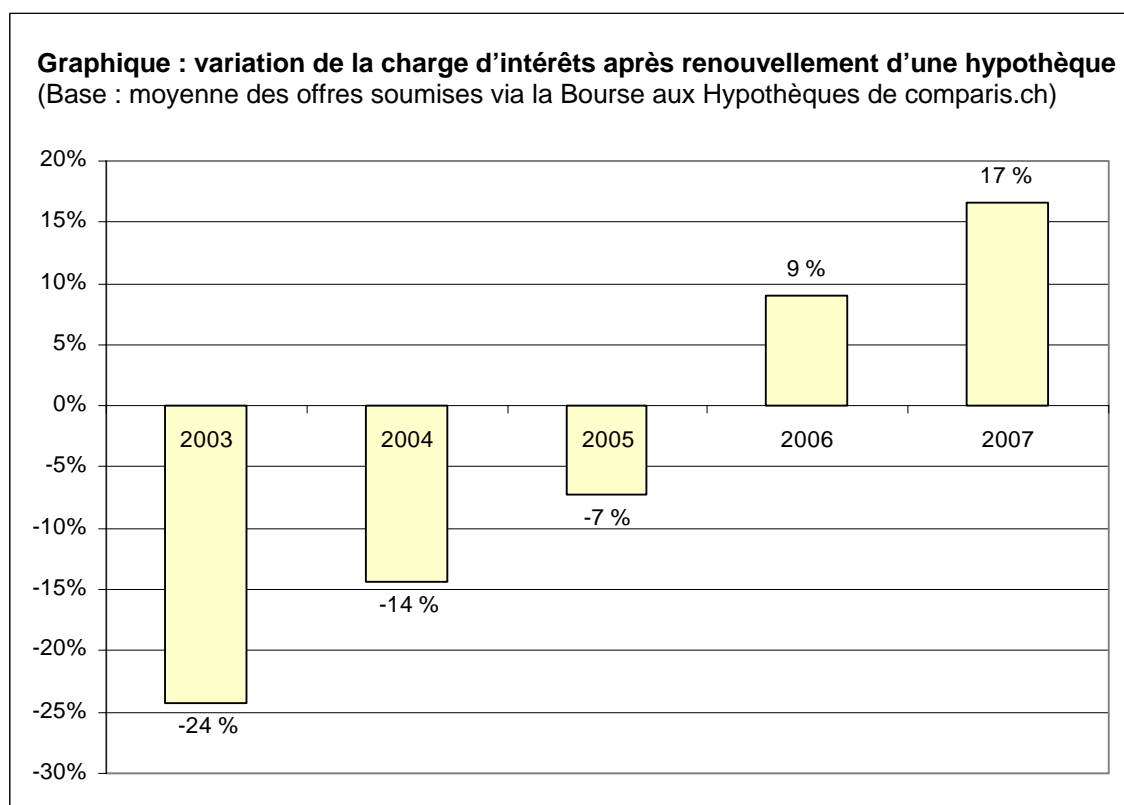


**comparis.ch sur le montant des intérêts hypothécaires à payer :  
Les propriétaires immobiliers ont eu environ un demi milliard de moins pour  
leur consommation**

Ceux qui avaient refinancé leur hypothèque à taux fixe expirée en 2003, pouvaient faire baisser leur charge d'intérêts de presque un quart en moyenne. C'est ce que montre la dernière enquête de comparis.ch, le comparateur sur internet. Au cours des deux années suivantes, la diminution de la charge d'intérêts à payer après avoir renouvelé une hypothèque, était en moyenne d'encre 14 % (en 2004) et 7 % (en 2005).

Or il y a deux ans, la situation s'est brutalement retournée : les emprunteurs ont soudain dû déboursier beaucoup plus après avoir refinancé leur hypothèque à taux fixe. Ainsi, le propriétaire ayant dû renouveler son hypothèque en 2006, était déjà obligé de consacrer 9% de plus à son budget intérêts immobiliers et celui qui a renouvelée la sienne l'an dernier, devait même supporter un surcoût salé de 17 % en moyenne. Rapporté au volume global des hypothèques octroyées pour financer les acquisitions immobilières des particuliers, comparis.ch estime alors que c'est à peu près 300 millions qui n'ont ainsi pas pu être dépensés en 2006 pour consommer et même environ 550 millions l'an dernier.



Source : comparis.ch